



La formation professionnelle des jeunes : il y a les lycées pour ça !

La FSU, engagée au quotidien pour la réussite de tous les jeunes, pour l'égalité et pour la démocratisation scolaire, réaffirme la nécessité de conforter et renforcer la voie professionnelle publique.

Les établissements publics d'enseignement professionnel, qu'ils relèvent du Ministère de l'Éducation nationale ou des Ministères chargés de l'Agriculture ou des Affaires maritimes, sont une voie de réussite pour de nombreux jeunes. Ils accueillent tous les élèves sans sélection préalable et sans discrimination.

Souvent le dernier rempart pour lutter contre le décrochage scolaire, la voie professionnelle scolaire permet aux jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme – deux éléments essentiels pour sécuriser leur parcours scolaire et professionnel – et pour beaucoup d'avoir la possibilité de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

Pourtant, cette voie est fréquemment fragilisée par les choix politiques successifs.

Une fois de plus, pour répondre aux exigences des seules organisations patronales, le gouvernement va accentuer les difficultés des établissements publics. Les mesures envisagées comme la modification des dispositifs de financement, les modifications des systèmes de gouvernance renforçant le poids du privé, le mixage des parcours et des publics, la fusion des diplômes professionnels, le renforcement du rôle des branches dans les programmes et les politiques certificatives, ne sont aucunement motivées par l'intérêt des jeunes. Ces dispositifs vont au contraire aggraver leurs conditions d'études et mettre à mal le travail des personnels.

Dans un contexte où les défis à relever sont nombreux : transition écologique, numérique, lutte contre le chômage des jeunes, la FSU rappelle que la place des établissements publics de formation professionnelle doit être confortée et renforcée. Avec un meilleur taux d'accès au diplôme, la voie professionnelle publique contribue davantage à éviter les sorties sans qualification. Enfin, elle assume pleinement la double finalité des diplômes : poursuite d'études et insertion professionnelle.

La FSU et ses syndicats SNUEP, SNETAP, SNES et SNEP appellent les personnels à se mobiliser pour l'enseignement professionnel public, pour une action publique d'éducation au service de l'intérêt général, de la réussite des jeunes et pour que les personnels retrouvent les conditions de travail leur permettant de mener à bien la mission de service public d'éducation.